

PFMS Peel Region

Free Onsite Mediation Services

Free onsite family mediation services are available for all parties with an active court file with the Superior Court of Justice or the Ontario Court of Justice in Brampton. There is no income eligibility required for our onsite family mediation services.

Our accredited onsite mediators can help you resolve narrow, time-sensitive issues for up to 4* free hours, especially those involving children, such as:

- Decision-making and parenting time
- Communication and co-parenting concerns
- Child support and s.7 expenses
- Travel arrangements
- Simple property and some spousal matters

Onsite mediations may be done on the same day as your court appearance OR may be scheduled according to mediator availability on another day. Comprehensive spousal or property issues may use our offsite services (fee-based).



Available Daily

Monday to Friday



Onsite Mediators

9.30 AM - 4.00 PM



Family Law Information Centre (FLIC)

7755 Hurontario Street, Rm 261



Telephone:

905-453-7795



Email:

irc@peelfamilymediation.org

* Includes intake, mediation time and report generation



PFMS - Région de Peel

Services de médiation sur place gratuits

Des services gratuits de médiation familiale sur place sont offerts à toutes les parties ayant un dossier actif auprès de la Cour supérieure de justice ou de la Cour de l'Ontario à Brampton. Aucun critère de revenu n'est exigé pour bénéficier de nos services de médiation familiale sur place.

Nos médiateurs sur place sont accrédités et peuvent vous aider à régler des questions précises et urgentes, pendant un maximum de 4* heures gratuites, notamment celles concernant les enfants, telles que :

- La prise de décisions et le temps parental
- La communication et les préoccupations liées à la coparentalité
- La pension alimentaire pour enfants et les dépenses prévues à l'article 7
- Les arrangements de voyage
- Les biens simples et certaines questions liées au conjoint ou à la conjointe

Les médiations sur place peuvent avoir lieu le jour même de votre comparution devant le tribunal OU être fixées à une autre date selon la disponibilité du médiateur ou de la médiatrice. Les questions complexes liées aux biens ou aux conjoints peuvent être traitées dans le cadre de nos services de médiation offerts à l'extérieur du tribunal (services payants).



Disponible tous les jours

Du lundi au vendredi



Médiateurs sur place

9 h 30 à 16 h 00



Centre d'information sur le droit de la famille (CIDF)

755, rue Hurontario, bureau 261



Téléphone :

905-453-7795



Courriel :

irc@peelfamilymediation.org



*Comprend l'accueil, le temps de médiation et la rédaction du rapport